



Commune
de

1441 Valeyres-sous-Montagny

Conseil Général de
Valeyres-sous-Montagny
le 30 novembre 2022

CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de Valeyres-sous-Montagny sont convoqués à l'assemblée du Conseil général le

lundi 12 décembre 2022 à 20h00
à la grande salle de Valeyres-sous-Montagny

ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière séance.
3. Assermentation de nouveaux membres.
4. Préavis municipal n°4/2022 Concernant le budget de la caisse communale pour l'année 2023
5. Préavis municipal n°5/2022 Concernant le crédit d'investissement pour le renouvellement des compteurs d'eau
6. AggloY : - Communications de la Commission Intercommunale Consultative (CIC).
- Communications de la Municipalité.
7. Communications de la municipalité.
8. Communications du président du Conseil.
9. Interventions individuelles et divers.

Cette séance est publique et les préavis sont disponibles au greffe. Selon la loi sur les communes du 1^{er} janvier 2022, un membre du conseil général qui manque 2 séances du conseil général consécutives sans juste motif est réputé, démissionnaire.

Lors d'empêchement, nous vous remercions de vous annoncer par écrit (mail/papier) auprès du président Monsieur Cédric Pillard.

Voici les adresses : cedricpillard@bluewin.ch

Cédric Pillard
La butte 4
1441 Valeyres/Montagny

Pour le bureau du Conseil Général

Le Président
Cédric Pillard



La Secrétaire
Steffi Buffat